

GARANTIE

Garantie Limitée de 5 ans pour le Système de douche Schluter®-Systems

Soumis aux limites et aux conditions, tel que stipulé ci-après, la compagnie Schluter Systems* garantit que la composition et la performance du **Système de douche Schluter®-Systems**, ci-après nommé (les « Produits »)** pour une période de cinq (5) ans, à partir de la date de l'achat, seulement lorsque les Produits sont utilisés et installés selon les termes et conditions du Manuel d'installation du Système de douche Schluter®-Systems et selon les recommandations et les normes de l'Industrie qui n'entrent pas en contradiction avec le Manuel.

Si les Produits font défaut, la compagnie Schluter Systems a) corrigera, réinstallera, ou remplacera, à sa convenance, la portion défectueuse de l'assemblage de douche ou b) remboursera le montant qui n'excèdera pas le coût de l'installation du nombre de pieds carrés compris dans l'assemblage original qui s'est avéré défectueux. L'assemblage est défini et limité de façon à inclure tous les Produits Schluter®-KERDI, incluant aussi les matériaux non-réutilisables, les matériaux d'adhérence et de coulis appropriés.

De plus, dû aux conditions qui sont hors du contrôle de la compagnie Schluter Systems (i.e., la disponibilité de la couleur et de la tonalité, les discontinuités, les dommages dus à l'usure normale), Schluter Systems ne peut garantir, ou se porter responsable, d'obtenir un agencement parfait au carreau de céramique ou de pierre naturelle déterminé, ou tout autre matériau utilisé dans l'installation. Dans de telles éventualités, à la discrétion de Schluter Systems, des matériaux substantiellement similaires peuvent y être substitués.

DÉNÉGATION DE GARANTIE: IL N'Y A PAS D'AUTRE GARANTIE QUE CELLE CITÉE PLUS HAUT. TOUTES AUTRES GARANTIES, REPRÉSENTATIONS ET CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, SONT NIÉES ET EXCLUES, INCLUANT LES GARANTIES, LES REPRÉSENTATIONS OU LES CONDITIONS DE **VALEUR MARCHANDE** OU DE FAISABILITÉ POUR UN BUT PARTICULIER, SURVENANT PAR STATUTS, OU AUTREMENT PAR LA LOI, OU DANS LE COURS D'UNE NÉGOCIATION, OU DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE COMMERCE. LA COMPAGNIE SCHLUTER SYSTEMS EXCLUT, ET DANS AUCUNE CIRCONSTANCE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES PROFITS PERDUS OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, CIRCONSTANCIEL, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU CONSÉCUTIF À, SURVENANT OU AUTREMENT RELIÉS À UN DÉFAUT DES PRODUITS, NI À L'ABUS DES PRODUITS OU DÉFAILLANCE À L'ENTRETIEN ADÉQUAT DE LA DOUCHE, DE LA DOUCHE VAPEUR OU DU CONTOUR DE BAIN. SANS ÉGARD À LA STRICTE RESPONSABILITÉ RÉSULTANT DE LA NÉGLIGENCE ACTIVE OU PASSIVE DE SCHLUTER SYSTEMS ET SANS ÉGARD À LA DOCTRINE LÉGALE (LES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES OU QUASI-CONTRACTUELLES OU AUTRES) NI À CAUSE D'UN ACTE DE GUERRE, DE TERRORISME, DÉFAUT ET NÉGLIGENCE DE PÉNÉTRATION DU SYSTÈME, INCENDIE, EXPLOSION, VIBRATION, MOUVEMENT STRUCTUREL, SÉISME, DÉSASTRE NATUREL, DES ACTES INTENTIONNELS DE DESTRUCTION OU TOUTE PERTE DUE À UN DÉFAUT STRUCTUREL OU AUTRES CAUSES INDIRECTEMENT LIÉES AU SYSTÈME D'IMPERMÉABILISATION, OU TOUTE PERTE DUE À UN RETARD OU TOUT AUTRE DOMMAGE, INCIDENT OU CIRCONSTANCIEL. CETTE GARANTIE EST DONNÉE EN PLACE ET LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. LES CORRECTIFS CI-INCLUS SONT LES SEULS CORRECTIFS DISPONIBLES POUR MANQUEMENT À CETTE GARANTIE.

AUCUNE CESSIION DE TERRITOIRE : Cette garantie limitée s'étend SEULEMENT au premier utilisateur (défini comme étant le propriétaire de la maison – propriétaire des lieux, de l'unité) pour les ventes qui ont été transigées SEULEMENT aux États-Unis et au Canada. Cette garantie n'est ni transférable ni cessible d'aucune façon, sauf si cette clause est autrement prohibée par une loi spéciale émanant d'un gouvernement provincial ou d'un état.

LA STABILITÉ DES PRODUITS : IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE/CONSTRUCTEUR/ INSTALLATEUR DE S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE TOUT AUTRE MATÉRIAU DE CONSTRUCTION ASSOCIÉS, POUR L'UTILISATION INTENTIONNELLE DU PROPRIÉTAIRE. IL EST RECOMMANDÉ AU PROPRIÉTAIRE DE CONSULTER UN INSTALLATEUR PROFESSIONNEL ET D'EXPÉRIENCE.

RÉCLAMATIONS EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE : Pour faire une réclamation en vertu de cette Garantie Limitée, le propriétaire doit fournir à la compagnie Schluter Systems une lettre écrite à l'intérieur de 30 jours de tout défaut allégué des Produits couverts par cette Garantie Limitée, avec la date et la preuve d'achat des Produits, la preuve du coût de l'installation originale, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs, à défaut de quoi cette Garantie Limitée n'aura aucun effet légal. La compagnie Schluter Systems se réserve le droit, à sa convenance et comme condition à cette Garantie Limitée, d'inspecter la condition alléguée qui fait défaut.

Cette garantie doit annuler les précédentes et remplacer toutes les garanties orales et écrites antérieures, ainsi que les ententes, et toutes autres représentations, faites par ou au nom de Schluter Systems, relativement aux Produits, ou à l'utilisation des Produits, et doit s'appliquer à toute installation faite le, ou après le 16 juin 2008. **Aucun changement ou aucune modification d'un terme ou d'une condition de cette garantie ne sont permis, sauf s'ils sont autorisés par entente écrite et signée par le Directeur Général ou un Gestionnaire de la compagnie Schluter Systems L.P.**

*Aux fins de cette garantie, **Schluter Systems L.P.** doit fournir la garantie pour tous les produits destinés aux utilisateurs finaux situés aux États-Unis et **Schluter Systems (Canada) Inc.** doit fournir la garantie pour tous les produits destinés aux utilisateurs finaux situés au Canada. **Schluter Systems L.P.** et **Schluter Systems (Canada) Inc.** sont des sociétés affiliées.

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à:

Schluter Systems (Canada) Inc.
À l'attention de : Division des Réclamations Garanties
5626 boul. Thimens
St-Laurent, Quebec
H4R 2K9

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à:

Schluter Systems L.P.
À l'attention de : Division des Réclamations Garanties
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, New York 12901

Le **Système de douche Schluter®-Systems (les « Produits ») : Les Produits sont définis de façon à y inclure tous les Produits Schluter®-KERDI compris dans le Manuel et utilisés dans le Système de douche intégré de Schluter®-Systems.

